



Fiche d'engagement ELEVAGE	
VPF - révision 10 du 30/05/2011	QT - révision 1 du 23/01/2013

QT
Qualité
Traçabilité

FICHE D'ENGAGEMENT ELEVEUR à la démarche VPF ou à la démarche VPF + QT

Exploitation :

N° Exploitation : FR _ _ _ _ _ _ _ _ (FR + 8 chiffres).....

Raison sociale :

NOM – prénom :

Adresse : n°, voie, lieu-dit :

CP, Ville :

Téléphone : Fax :

Email :

Pour un engagement VPF : j'atteste avoir pris connaissance des critères du cahier des charges et du dispositif « V.P.F. – Le Porc Français » et m'engage à les respecter :

- Je m'engage à notifier tous les mouvements d'entrée et de sortie d'animaux (ou à vérifier leur notification par le délégataire) et à notifier leur provenance dans la base de données BDPORC dans un délai maximal de 7 jours suivant la date du mouvement,
- Je m'engage à identifier tous les animaux, quelque soit leur stade, conformément au cahier des charges VPF et à la réglementation,
- Pour les porcs charcutiers, je m'engage à notifier dans BDPORC l'origine des animaux entrant sur le site d'élevage. Lorsque des porcelets étrangers sont introduits dans l'élevage, je prends connaissance que mon site perd son statut VPF pour les porcs pendant 6 mois minimum et jusqu'à un nouvel engagement de ma part une fois ces animaux sortis.
- Pour les cochons, je m'engage à notifier dans BDPORC l'origine des animaux destinés à la reproduction, quel que soit leur âge, entrant sur le site d'élevage. Lorsque des animaux étrangers destinés à la reproduction sont introduits dans l'élevage, je prends connaissance que mon site perd son statut VPF pour les cochons jusqu'à un nouvel engagement de ma part une fois ces animaux sortis.
- Je prends connaissance et accepte que des déclarations frauduleuses ou des manquements liés à l'origine des animaux (ex : absence de signalement dans BDPORC de l'introduction d'animaux étrangers) m'exposent à une pénalité professionnelle de 4 000 € ou 1 € par porc vendu l'année précédente si plus de 4000 porcs ont été vendus, une poursuite devant les tribunaux compétents, ainsi qu'une impossibilité de référencement dans VPF pendant 1 an ⁽¹⁾,
- J'accepte l'utilisation par INAPORC de mes données réglementaires à caractère personnel transmises à BDPORC pour les seuls contrôles concernant la mise en œuvre du cahier des charges ⁽²⁾.

(1) Les conditions d'application des pénalités professionnelles sont disponibles sur demande auprès d'INAPORC.

(2) INAPORC s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies. Les données à caractère personnel font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat d'INAPORC, y compris dans le cadre des contrôles par organisme tiers pouvant être diligentés par INAPORC. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez à tout moment d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : inaporc@inaporc.asso.fr. Aucune information personnelle n'est collectée à votre insu.



Fiche d'engagement ELEVAGE	
VPF - révision 10 du 30/05/2011	QT - révision 1 du 23/01/2013

QT
Qualité
Traçabilité

Pour un engagement QT :

1 - J'atteste avoir pris connaissance des critères du cahier des charges et du dispositif « QT – Qualité - Traçabilité » et :

- Je m'engage à respecter le cahier des charges VPF sur l'identification et la traçabilité, préalable impératif au respect de la démarche QT ⁽²⁾
- Je m'engage à respecter les critères du cahier des charges QT, notamment les critères ajoutés depuis 2011, à savoir :
 - L'approvisionnement en porcelets exclusivement auprès d'élevages référencés QT ;
 - La prise en charge sous prescription vétérinaire de la douleur post-opératoire lors de la castration des porcelets ;
 - Le respect de la démarche « aiguille cassée » en utilisant exclusivement des aiguilles en alliage détectable et en signalant systématiquement les animaux ayant connu un incident aiguille cassée.

2 – J'ai fait réaliser un contrôle de référencement QT par un technicien d'Organisation de Producteurs, de Société d'Intégration ou un contrôleur d'un Organisme Certificateur.

(Cochez la ou les cases correspondantes à votre engagement pour chacun des sites concernés) :

Indicatif de marquage	VPF – Le Porc Français		QT – Qualité Traçabilité (porcs charcutiers, porcelets et cochons)
	Pour les porcs charcutiers et porcelets	Pour les cochons	
FR _ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> ⁽³⁾
FR _ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> ⁽³⁾
FR _ _ _ _ _	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> ⁽³⁾

Fait à le ___/___/___	Signature de l'éleveur pour VPF :	Signature de l'éleveur pour QT ⁽³⁾ :
		<u>Auditeur QT</u> M. Mme représentant de..... ^(*) atteste n'avoir constaté aucune non-conformité de niveau 2 ou 3 lors du contrôle QT du (des) site(s) en date du ___/___/___ Signature de l'auditeur :
Fiche d'engagement à renvoyer complétée et signée à votre Association Régionale Porcine		

⁽²⁾ Voir note en bas de page 1.

⁽³⁾ Seuls les élevages engagés VPF peuvent s'engager QT. Aussi, pour vous engager à la démarche QT, vous devez vous engager en même temps à la démarche VPF.

Raison sociale de l'exploitation :

Nom du propriétaire des animaux

Adresse de l'exploitation :

(si différent) :

IDM du site : FR _ _ _ _ _ Adresse du site :

IDM du propriétaire :

Tél. : Adresse mail :

Type d'élevage : NE PSE E N S M

Adhésion à l'organisation de producteurs :

POINTS A CONTROLER		Conforme	Ecart si NC	Observations
CRITERES COMMUNS A TOUS LES STADES				
E0	Engagement au respect du cahier des charges signé par éleveur <input type="checkbox"/> Présence du cahier des charges, plan de contrôle ou grille d'audit	1
E1	Notification de tous les mouvements d'entrée et de sortie des animaux et de leur origine dans Bd Porc	2
E2	Notification dans Bd Porc lorsque des animaux qui ne sont pas nés et élevés en France sont introduits dans l'élevage.....	3
E3	Enregistrement de tous les mouvements et de l'origine des animaux dans le registre d'élevage : enregistrement par case et /ou par salle et/ou par bande -archivage 5 ans	2
E4	Achat des aliments composés et des compléments, minéraux et vitaminiques auprès de fournisseurs référencés QT	3
E5	Archivage pendant 5 ans des factures d'achat ou des BdL des aliments et CMV	2
E6	Factures d'achat ou BdL des aliments et CMV comportent des références univoques (n° de lot) pour leur traçabilité.	2
E7	Archivage pendant 5 ans des ordonnances vétérinaires	2
E8	Enregistrement des traitements vétérinaires individuels et collectifs (date, nature et animaux concernés) et archivage pendant 5 ans	2
E9	Respect du plan de prophylaxie en vigueur dans le département	3
E10	Stockage approprié des médicaments vétérinaires <input type="checkbox"/> Présence d'un réfrigérateur, et/ou d'une armoire à pharmacie ou d'un local aménagé	2
E11	Stockage et élimination approprié des aiguilles usagées <input type="checkbox"/> Présence et utilisation du container dédié aux aiguilles usagées	2
E12	Présence et archivage du bon d'équarrissage et/ou du Bon d'enlèvement de l'équarrisseur (support papier ou informatique).....	1
E13	Signalement des animaux concernés par une Information sur la Chaîne Alimentaire (ICA) et/ou par les informations sur les anomalies mineurs de transportabilité	2
E14	Utilisation exclusive d'aiguilles détectables référencées par la démarche interprofessionnelle "aiguille cassée" (présence uniquement d'aiguilles détectables).....	2
E15	Présence d'une contremarque XXXXX ou XXXXXX (5 ou 6 X) et de boucles rondes et rouges pour signaler incident "aiguille cassée"	2
E16	Les animaux, à tous stades, n'ont pas accès à des pneumatiques	2
E17	Nettoyage et désinfection des locaux (après chaque départ d'animaux ou après chaque enlèvement de litière)	1
E18	Documents d'accompagnement des animaux entrant ou sortant du site et bons d'enlèvement vers l'abattoir dûment complétés (et archivés 5 ans) et enregistrement des mouvements d'animaux.....	2 3 si absence

POINTS A CONTROLER	Conforme	Ecart si NC	Observations
<u>FABRICATION D'ALIMENT A LA FERME - FAF</u>			
E19	Enregistrement et archivage pendant 5 ans des formules en FAF à compter de la date de fabrication et d'utilisation	2
E20	Archivage pendant 5 ans des factures ou bons de livraison des matières premières	2
E21	Absence de farines de poisson dans les aliments distribués en finition (dernier mois de l'engraissement) -△ Contrôle des journaux de fabrication	2
<u>NAISSEURS VENTE AU SEVRAGE, NAISSEURS 25 KG ET NE</u>			
E22	Prise en charge sous prescription vétérinaire de la douleur post-opératoire consécutive à la castration	2
E23	Les cochons introduites sont identifiées avec un numéro individuel (IDM du site de naissance plus numéro d'ordre millésimé (6 caractères)) par tatouage sur l'oreille (S)	2
E24	Identification des cochons par tatouage avec l'indicatif de marquage du dernier site avant leur sortie vers l'abattoir	2
E25	Absence de tranquilisant dans les 36 heures précédant l'enlèvement des cochons pour l'abattoir	2
<u>POST-SEVREUR OU POST SEVRAGE COLLECTIF</u>			
E26	Achat des porcelets uniquement auprès d'élevages référencés QT	3
E27	Avant leur départ vers un autre site d'élevage, les porcelets introduits sont ré-identifiés avec l'indicatif de marquage du site de post-sevrage.....	2
E28	Identification des porcelets avant chaque départ (tatouage de l'indicatif de marquage du site de post sevrage à l'arrière de l'épaule ou tatouage auriculaire si les animaux sont trop petits)	2
<u>PSE OU ENGRAISSEUR SPECIALISE</u>			
E29	Achat des porcelets uniquement auprès d'élevages référencés QT	3
<u>NAISSEUR-ENGRAISSEUR</u>			
E30	Si introduction de porcelets nés dans un autre élevage : preuves d'achat des porcelets uniquement auprès d'élevages référencés QT	3
<u>PSE / ENGRAISSEUR ET NAISSEUR-ENGRAISSEUR</u>			
E31	Absence de farines de poisson dans les aliments distribués en finition (dernier mois de l'engraissement) -	2
E32	Identification des porcs par tatouage au plus tard 3 semaines avant abattage △ Contrôle visuel des animaux prévus au départ.....	2
E33	Absence d'utilisation de tranquilisants dans les 36 heures précédant l'enlèvement des porcs pour l'abattoir	2
E34	Respect de la mise à jeun de 12 heures	1
E35	Identification des animaux concernés par un traitement vétérinaire durant le dernier mois de l'engraissement - △ Contrôle visuel des animaux	2
E36	Présence d'un quai d'embarquement	3
E37	Présence d'une aire d'attente, sauf dérogation si conduite en bande unique (cf. ci-dessous)	2
E38	Contrôle de la dérogation "conduite en bande unique" : - Présence de la fiche traçabilité/bâtiment - Entrées distinctes entre les bâtiments - Présence d'un seul stade physiologique - Présence d'un quai d'embarquement/bâtiment	2
E39	Aire d'attente munie d'un dispositif permettant d'arroser les animaux	2

Indiquer C pour Conforme dans la colonne de gauche sinon entourer le chiffre dans la colonne NC
Si Elevage pas concerné par le critère, indiquer NA non applicable

Rapport de contrôle

QT - QUALITE TRAÇABILITE, révision du 23/01/2013

CONCLUSION DE L'AUDIT

M.⁽¹⁾, représentant de la structure
auditrice⁽²⁾, atteste avoir procédé aux vérifications ci-dessus, sur
le site d'élevage FR _ _ _ _ _ selon les informations fournies par

M.⁽³⁾

SI AUCUNE NON-CONFORMITE GRAVE

Aucune non-conformité de niveau 2 ou 3 n'étant constatée, l'élevage est référencé QT.

Engagement de l'éleveur: (indispensable pour l'inscription sur la liste des éleveurs
référencés QT):

M.éleveur, m'engage :

- à respecter les critères du cahier des charges QT version du 23/01/2013
- à accepter les contrôles selon les dispositions mises en place par Inaporc.

Fait à, le/...../.....

M. (3)

Signature de l'éleveur

M.(1)

Signature du technicien

(1) : nom et prénom du technicien auditeur ayant procédé à la vérification

(2) : nom de la structure ayant procédé à l'audit de référencement

(3) : nom et prénom de l'éleveur signataire

SI CONSTAT D'AU MOINS UNE NON-CONFORMITE GRAVE

Une ou des non-conformité(s) de niveau 2 ou 3 constatée(s), l'élevage n'est pas référencé
QT, dans l'attente de la mise en œuvre des actions correctives décrites ci-dessus.

Date du prochain audit de référencement :/...../.....

M.(3)

Signature de l'éleveur

M.(1)

Signature du technicien